



**PREFECTURE DE PARIS**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**Recueil départemental spécial :**

**N° NV638 - 14 MARS 2016**

# SOMMAIRE

## **Assistance publique - hôpitaux de Paris**

201674-0007 - Arrêté directorial modifiant l'arrêté n°2013318-0007 DG portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (directeurs de services centraux)

201674-0012 - Arrêté de délégation de signature des HU Saint-Louis-Lariboisière-Fernand Vidal



**PREFECTURE DE PARIS**

## **Acte n° 201674-0007**

**Signé le lundi 14 mars 2016**

**Assistance publique - hôpitaux de Paris**

Arrêté directeur modifiant l'arrêté n°2013318-0007 DG portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (directeurs de services centraux)

DELEGATION AUX CONSEILS

Arrêté directeur modifiant l'arrêté n°2013318-0007 DG portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris (directeurs de services centraux)

**Le directeur général  
de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-7, L.6147-1, R6147-1 et R6147-5,

Vu la décision n°2011-0053 DG du 9 mai 2011 modifiée fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté n°2011-0054 DG du 9 mai 2011 modifié portant désignation des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directeur n°2013318-0007 du 14 novembre 2013 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun (directeurs de services centraux),

Vu le détachement sur contrat en date du 26 mars 2016, portant détachement de Mme Marianne KERMOAL-BERTHOME auprès de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris et affectation en qualité de directrice économique, financière, de l'investissement et du patrimoine à compter du 15 mars 2016,

Vu le règlement intérieur de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris, et notamment son article 1<sup>er</sup>,

La secrétaire général entendue,

**ARRETE:**

**ARTICLE 1 :** À compter du **15 mars 2016**, à l'article 1 de l'arrêté n°2013318-0007 susvisé, les modifications suivantes sont apportées :

- **Mme Marianne KERMOAL-BERTHOMÉ, directrice économique, financière, de l'investissement et du patrimoine.**

**ARTICLE 2 :** L'arrêté 2015356-0006 est abrogé.

**ARTICLE 2 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 14 MARS 2016

  
Martin HIRSCH



**PREFECTURE DE PARIS**

## **Acte n° 201674-0012**

**Signé le lundi 14 mars 2016**

**Assistance publique - hôpitaux de Paris**

Arrêté de délégation de signature des HU Saint-Louis-Lariboisière-Fernand Vidal

**Arrêté de délégation de signature  
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

**Arrêté n° 2016-14.03.2016 GH SLS-LRB-FW**

**Madame EVE PARIER**, Directrice des Hôpitaux Universitaires SAINT-LOUIS - LARIBOISIERE - FERNAND-WIDAL.

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et D. 6143-33 à D. 6143-35,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,

Vu les arrêtés n° 12010090180, n° 2013/040008, n° 2013/100003, n° 2014/020001, n° 2014-090003, n° 2014-100003 et les arrêtés du 01/04/2015 et 01/06/2015 du Centre National de Gestion portant nomination des cadres de Direction des Hôpitaux Universitaires SAINT-LOUIS, LARIBOISIERE et FERNAND-WIDAL,

Vu les arrêtés d'affectation du Centre National de Gestion en date des 28 janvier 2015 et 20 février 2015.

Vu l'arrêté directorial n° 2012214-0001 du 1<sup>er</sup> août 2012 portant nouvelle dénomination des groupes hospitaliers et dénommant le Groupe Hospitalier SAINT-LOUIS – LARIBOISIERE - FERNAND-WIDAL : Hôpitaux Universitaires SAINT-LOUIS – LARIBOISIERE - FERNAND-WIDAL,

Vu l'arrêté directorial n°2013318-0006 du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par la directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun et au directeur du centre de compétences et de services du système d'information « Patient », modifié par l'arrêté directorial n° 2014205-0001 du 24 juillet 2014,

## A R R E T E

### ARTICLE 1er :

Délégation générale de signature est donnée à **Monsieur NICOLAS Christian**, directeur de groupe adjoint et par ailleurs, directeur des sites de Lariboisière et Fernand Widal, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion des Hôpitaux Universitaires SAINT-LOUIS – LARIBOISIÈRE - FERNAND-WIDAL, dans le champ d'attribution de la Directrice du Groupe Hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé.

### ARTICLE 2 :

Délégation de signature est donnée à :

**Monsieur CORRIOL Clément**,  
Directeur adjoint chargé des ressources humaines,

à l'effet de signer, tous les actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières prévues aux paragraphes A, B, F, G, H de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

**Monsieur BOSSER Pierre**,  
Directeur adjoint, adjoint au Directeur des ressources humaines,

à l'effet de signer, tous les actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières prévues aux paragraphes A, B, F, G, H de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

**Monsieur KARSENTY Ladislas**,  
Directeur adjoint chargé des finances et de la recherche,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières prévues aux paragraphes C, F, G et H de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

**Monsieur DULUC Gilles**,  
Directeur adjoint, adjoint au Directeur des finances et de la recherche,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières prévues aux paragraphes C, F, G et H de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

**Madame BASCOUL Marie-Lore**,  
Directrice adjointe chargée de la Direction des achats et de la logistique,  
à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières visées aux paragraphes C, D, G et H de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

**Monsieur BOUSQUIE Florent**,  
Directeur adjoint chargé des affaires médicales et de la biologie et des projets médicaux,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières prévues au paragraphe G de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

**Monsieur FOUCHERE Franck**, chargé de mission, en charge de la Direction des usagers, du système d'information et de la qualité,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières visées aux paragraphes C, E, F et I de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

**Madame KANIA Florence**,

Directrice des soins, exerçant les fonctions de Coordinatrice générale des soins,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières prévues aux paragraphes B, G, H et K de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé.

**Monsieur Laurent LE GUEDART**, Ingénieur Général, en charge de la Direction de l'Ingénierie et du Patrimoine,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières prévues aux paragraphes C, D et H de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé.

**Monsieur GRAU Marcel**,

Attaché d'administration hospitalière, chargé des affaires générales,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières visées aux paragraphes A et F de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

**Monsieur GUILLET Arnaud**,

Attaché d'administration hospitalière, chargé des affaires générales,

à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières visées aux paragraphes F de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

### **ARTICLE 3 :**

Délégation générale de signature est donnée à :

**Monsieur BOUSQUIE Florent**, directeur du site SAINT-LOUIS, à l'effet de signer et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution de la Directrice de Groupe Hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé ;

Les délégations prévues par le présent article sont mises en œuvre par leurs bénéficiaires dans le cadre de la politique de gestion interne du Groupe Hospitalier définie par la Directrice du Groupe Hospitalier, et selon les instructions qui en résultent.

### **ARTICLE 4 :**

En cas d'empêchement de **Monsieur Clément CORRIOL**, directeur chargé des ressources humaines ou du directeur adjoint, **Monsieur Pierre BOSSER**, ou en cas de vacance de leurs fonctions, délégation est donnée à **Monsieur David VAN ACKER**, attaché d'administration et à **Madame Hakima AOUICI**, attachée d'administration.

En cas d'empêchement de **Monsieur Ladislav KARSENTY**, directeur chargé des affaires financières et de la recherche ou du directeur adjoint **Monsieur Gilles DULUC** ou en cas de vacance de leurs fonctions, délégation est donnée à **Madame Claire DECOUTY-BERNABEU**,

attachée d'administration, à **Madame Gwenaëlle GERARD-SAIGNE**, attachée d'administration et à **Madame Josette GASCON**, attachée d'administration.

En cas d'empêchement de **Madame Marie-Lore BASCOUL**, directrice chargée, des achats et de la logistique ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à **Madame Marie-Claude MANOIR**, attachée d'administration et à **Monsieur Jean-Marc CHAMPERNAUD**, ingénieur hospitalier.

En cas d'empêchement de **Monsieur Franck FOUCHERE**, directeur des usagers, du système d'information et de la qualité, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à **Monsieur Ulysse GOUOT**, ingénieur, et à **Monsieur Fabien MARTINEZ**, ingénieur.

En cas d'empêchement de **Monsieur Florent BOUSQUIE**, Directeur des affaires médicales et de la biologie et des projets médicaux, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à **Madame Marie-Claude BOURGOIN**, attachée d'administration, à **Madame Bérengère DEFORGE**, attachée d'administration, et à **Madame Claire LANSAC**, attachée d'administration

En cas d'empêchement de **Madame Florence KANIA**, Coordinatrice générale des soins, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à **Madame Marie-Claire FONTA**, directrice des soins et **Madame Carole KOHLER**, directrice des soins.

En cas d'empêchement de **M. Laurent LE GUEDART**, Ingénieur en chef, en charge de l'Ingénierie et du Patrimoine ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à **Monsieur Moussa TOURE**, ingénieur en chef, à **Monsieur Laurent SIWIEC**, ingénieur biomédical, à **Madame Anne TROMPETTE**, ingénieur biomédical, à **Monsieur Damien KOCIK**, ingénieur en chef, à **Monsieur Cyriaque BROCHARD**, ingénieur, à **Monsieur Bernard OSADA**, ingénieur en chef, à **Monsieur Clément BRUNON**, ingénieur biomédical, à **Monsieur Antoine DRO**, ingénieur biomédical et à **Monsieur Laurent KUBIAK**, ingénieur biomédical.

#### **ARTICLE 5:**

En cas d'empêchement de **Monsieur Christian NICOLAS**, directeur des sites de Lariboisière et Fernand Widal, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

**Monsieur Clément CORRIOL**, directeur adjoint chargé des ressources humaines, à **Monsieur Pierre BOSSER**, directeur adjoint chargée des ressources humaines, à **Madame Marie-Lore BASCOUL** directrice adjointe chargée des achats et de la logistique, à **Monsieur Florent BOUSQUIE**, directeur des affaires médicales et de la biologie et des projets médicaux ainsi qu'à **Monsieur Gilles DULUC**, directeur adjoint chargé des finances et de la recherche, à l'effet de signer tous les actes pour lesquels **Monsieur Christian NICOLAS** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur des sites Lariboisière et Fernand-Widal ;

En cas d'empêchement de **Monsieur Florent BOUSQUIE**, directeur du site Saint-Louis, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

**Monsieur Clément CORRIOL**, directeur adjoint chargé des ressources humaines, à **Monsieur Pierre BOSSER**, directeur adjoint chargée des ressources humaines, à **Madame Marie-Lore BASCOUL** directrice adjointe chargée des achats et de la logistique, **Monsieur Ladislas KARSENTY**, directeur adjoint chargé des affaires financières et de la recherche ainsi qu'à **Monsieur Gilles DULUC**, directeur adjoint chargé des finances et de la recherche, à l'effet de signer tous les actes pour lesquels **Monsieur Florent BOUSQUIE** a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site de Saint-Louis.

**ARTICLE 6 :**

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution de la Directrice du Groupe Hospitalier déterminé par l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, à :

**Mesdames BASCOUL, LAMBERMONT, NEURISSE**

Directrices adjointes ;

**Messieurs BOSSER, BOUSQUIE, CORRIOL, DULUC, KARSENTY, NICOLAS,**

Directeurs adjoints ;

**Monsieur HOUZE,**

Directeur des Soins ;

**Mesdames BOURGOIN, DECOUTY-BERNABEU, DEFORGE, GASCON, MANOIR,**

**AOUICI,**

Attachées d'administration hospitalière

**Messieurs GRAU, VAN ACKER, TOURRET, GUILLET**

Attachés d'administration hospitalière ;

**Messieurs BRUNON, DRO, KOCIK, LECA, CHAMPERNAUD**

Ingénieurs ;

**Madame PETIT,**

Cadre de santé.

**ARTICLE 7 :**

L'arrêté n° 2016-15.02.2016 GH SLS-LRB-FW portant délégation de signature est abrogé.

**ARTICLE 8:**

La Directrice des Hôpitaux Universitaires SAINT-LOUIS, LARIBOISIERE - FERNAND WIDAL est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs du département de Paris.

Fait à Paris, le 14 mars 2016

**Eve PARIER**

